



L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
ET LA CAPEB LANCENT L'OPÉRATION



CONTACT :

CAPEB Deux-Sèvres
41 rue Henri Sellier
CS 88642
79026 Niort Cedex
05 49 24 31 59



**OBJECTIF
ACTION+
POUR
L'ENVIRONNEMENT**

Jusqu'à
60% de réduction immédiate
sur l'achat d'une machine à nettoyer
vos outils de peinture
**et 50% sur la collecte
de vos déchets**



**Entreprises de peinture,
soyez écoresponsables !**

LA RÈGLE

Il est interdit de déverser des eaux usées autres que domestiques dans le réseau public de collecte sans autorisation (article L.1331-10 du Code de la Santé Publique). Les eaux de nettoyage des outils et des brosses ne doivent ainsi pas être rejetées dans la nature, l'évier ou le caniveau. Toutes les peintures sont concernées, y compris les peintures acryliques.

LA SOLUTION

UTILISER UNE MACHINE À NETTOYER LES OUTILS DE PEINTURE

LES AVANTAGES DU PARTENARIAT

Bénéficiez d'une remise immédiate de 60%* sur les prix hors taxe d'une sélection de machines éligibles dans le cadre de l'opération, pour le nettoyage de vos brosses et rouleaux.

* 60% pour les TPE
(moins de 10 salariés et CA inférieur à 2 millions d'€)

* 50% pour les PME
(moins de 250 salariés et CA inférieur à 50 millions d'€)

* 40% pour les collectivités territoriales,
les établissements publics de formation...

Cet achat donne droit en complément à une remise immédiate de 50% sur les prix hors taxe pour le traitement et l'élimination de vos déchets dans un centre conventionné par l'Agence de l'eau.

LA MARCHE À SUIVRE : RAPPROCHEZ VOUS DE VOTRE CAPEB DEPARTEMENTALE !

ELLE VOUS ACCOMPAGNERA DANS VOTRE DÉMARCHE :

- Recensement de vos besoins
- Conseils sur les solutions les plus adaptées (réunions d'information, démonstrations chez les distributeurs...)
- Aide au montage du dossier
- Après acceptation de votre dossier par l'Agence de l'eau, votre machine vous sera livrée

DANS LE CADRE DE CETTE OPÉRATION, VOUS VOUS ENGAGEZ À ACHEMINER OU FAIRE COLLECTER L'ENSEMBLE DES DÉCHETS LIÉS À VOTRE ACTIVITÉ (contrat avec une déchetterie ou avec un collecteur...).

EXEMPLE (statut TPE)

Prix d'achat de la machine	4000€ HT
Bac de rétention*	200€ HT
Fût plastique de 100L*	80€ HT
TOTAL HT	4280€ HT

Subvention Agence de l'eau (60% sur le TOTAL HT) 2568€ HT

Montant à payer par l'entreprise 1712€ HT + TVA

* facultatif

LES + POUR VOTRE ENTREPRISE

VOUS

VALORISEZ L'IMAGE DE VOTRE ENTREPRISE
AMÉLIOREZ VOS CONDITIONS DE TRAVAIL
MAÎTRISEZ VOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL
Y TROUVEREZ UN INTERÊT ÉCONOMIQUE

